



PRINCIPAUX RÉSULTATS

UNE VISIBILITÉ NATIONALE DE LA FORMATION PAYSAN CRÉATIF

Un des principaux leviers mobilisés par les CIAP pour **concourir au renouvellement des actifs en agriculture** est la **Formation Paysan Créatif**, articulée autour de périodes en centre et en stage sur une année (1820 heures). Elle donne l'opportunité aux futurs candidats à l'installation d'**approfondir leurs connaissances et compétences**, nécessaires à la conduite d'une exploitation agricole et d'**ancrer durablement leur projet sur le territoire**.

Dans le cadre du projet HAPPYTERR, une nouvelle **certification des compétences professionnelles** intitulée "**Entreprendre en Agriculture Paysanne**" a été créée par les structures qui animent la Formation Paysan Créatif, en lien avec la Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural. L'objectif de cette certification est de valider l'acquisition des compétences entrepreneuriales indispensables à la création et reprise d'activité agricole. Ces compétences sont regroupées autour de cinq thématiques :

- intégration de l'entrepreneur paysan sur le territoire
- dimensionnement du projet en Agriculture Paysanne (AP)
- stratégie commerciale en AP
- organisation et partage du travail
- gestion de projet en AP

Cette certification des compétences professionnelles s'obtient à l'issue de la formation via la réalisation d'un dossier écrit et la présentation du projet du stagiaire, dans le cadre d'un entretien avec un jury, composé de formateurs et de paysans des territoires partenaires engagés dans la démarche de certification des compétences professionnelles.

Cette certification et les dynamiques en cours appellent à une **reconnaissance nationale de la Formation Paysan Créatif** et à un **essaimage sur l'ensemble des territoires**. Au-delà des partenaires du projet, la formation est déjà mise en place sur plusieurs régions, situées majoritairement dans l'Ouest de la France.





“ LA FORMATION PAYSAN CRÉATIF PROPOSE UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION, CONÇU SUR MESURE, POUR LES PORTEURS DE PROJET NON ISSUS DU MILIEU AGRICOLE (NIMA) OU HORS CADRES FAMILIAUX (HCF). ELLE PERMET DE SÉCURISER LEUR INSTALLATION ET LEUR INTÉGRATION DANS LE MILIEU AGRICOLE. ”

➔ LA MUTUALISATION EN INTER-RÉSEAUX PERMET L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET LA PROFESSIONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les outils d'accompagnement sont en perpétuelle évolution. L'échange de pratiques entre pairs permet d'adapter les contenus de la formation et les modalités d'accompagnement. Il donne également l'occasion de se saisir des pratiques innovantes expérimentées par certains partenaires, de les essayer sur les autres territoires et d'imaginer de nouvelles réponses aux besoins identifiés sur le terrain.

“ TRAVAILLER EN RÉSEAU PERMET LA CRÉATIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, AUTANT POUR LES FUTURS CANDIDATS À L'INSTALLATION QUE POUR LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT. ”

Mutualisations phares dans le cadre du projet :

- une session d'échange autour de l'animation d'un Groupe d'Appui Local (GALO) a permis d'accroître l'accompagnement à l'insertion territoriale des porteurs de projet et l'animation des territoires
- la mutualisation des pratiques entre animateurs, autour des parcours d'accompagnement en Formation Paysan Créatif et en portage d'activité, a donné lieu à une harmonisation et une formalisation de ces derniers. Cela a contribué à un meilleur essaimage des outils sur les différents territoires du projet
- le repérage croisé de nouvelles problématiques et le travail concerté autour de l'élaboration de dispositifs communs a par exemple donné lieu à l'expérimentation de l'accompagnement de reprises collectives, en réponse à l'enjeu des reprises de fermes en élevage
- la rédaction d'argumentaires communs a facilité la promotion des outils d'accompagnement des NIMA et HCF auprès des financeurs
- avec l'augmentation du nombre de places dans les espaces-test en maraîchage, une réflexion a été initiée sur un nouveau parcours de formation plus adapté pour ces porteurs de projet



CONCLUSION

Le projet HAPPYTERR positionne les CIAP, comme des **outils d'accompagnement spécifiques aux installations hors cadre familial**, en complément des dispositifs institutionnels d'appui à l'installation. Les difficultés d'insertion dans le milieu agricole et d'accès aux moyens de production nécessitent un **temps d'accompagnement supplémentaire des NIMA et HCF**, en amont de leur installation.

Au vue des enjeux - moins de 400 000 fermes au dernier recensement agricole, vieillissement de l'âge moyen des agriculteurs, taux de chômage élevé - **un accroissement conséquent des fonds publics** investis dans l'accompagnement des installations HCF est requis. La reconversion professionnelle des NIMA et HCF au métier d'agriculteur s'avère plus longue que pour d'autres activités professionnelles. Elle doit par conséquent être plus fortement soutenue afin d'être attractive et réussie.

Les politiques publiques doivent faciliter et donner les moyens adéquats aux structures d'accompagnement pour :

- sensibiliser au métier de paysan dès le plus jeune âge
- mettre en place des stages découvertes, notamment en élevage, afin de **faciliter l'accès au métier d'éleveur aux NIMA** qui ne s'y projettent pas de prime abord
- **réaliser des formations à l'émergence de projet** afin d'accompagner le plus grand nombre de candidats vers l'installation
- **déployer des formations** dédiées à la montée en compétences :
 - entrepreneuriales
 - techniques, à travers des stages longs sur des fermes en agriculture paysanne
- **assurer une meilleure rémunération** des personnes en reconversion professionnelles en terme de montant et de temps
- **accroître le test d'activité** et permettre à un plus grand nombre de porteurs de projet de s'installer de manière progressive et sécurisée
- **accompagner les reprises innovantes** de ferme collectives
- **faciliter l'accès à la Dotation Jeunes Agriculteurs**, en l'ouvrant systématiquement aux candidats qui ont plus de 40 ans et aux associés-salariés en Société Coopérative et Participative (SCOP)



CHIFFRES CLÉS

- ❖ **200** stagiaires paysans créatifs formés/an
- ❖ **1** certification des compétences de la Formation Paysan Créatif créée en inter-réseaux
- ❖ **3** nouveaux espaces-test permanents en maraîchage et en élevage
- ❖ **9** fiches illustrant des dynamiques collectives initiées autour des porteurs de projet
- ❖ **24** portraits et fiches trajectoires, témoignant des parcours des porteurs de projet pour accéder aux moyens de production
- ❖ **1** déroulé pédagogique de formation à la mise en place de Groupes d'Appui LOcaux (GALO)
- ❖ **7** séminaires de mutualisation et d'échange de pratiques entre les partenaires



HAPPYTERR

ALLIANCES PAYSANNES
INNOVANTES
ET TERRITORIALES
POUR RÉUSSIR
LE RENOUVELLEMENT
DU MILIEU AGRICOLE